## SYNDICAT NATIONAL DES PSYCHOLOGUES

## ADHÉRER AU SNP, C'EST:

Défendre le titre et l'autonomie de la profession Exprimer votre voix pour orienter l'avenir de la profession Partager et échanger pour rompre l'isolement professionnel

Fondé en 1950 par des professionnels diplômés sous le nom de Syndicat National des Psychologues Praticiens, le SNP est un syndicat professionnel qui s'est donné pour mission la reconnaissance de la profession et la défense des professionnels.

## LE SNP AGIT

- \* Défense du titre et contribution à la mise en place d'une liste professionnelle
- \* Action pour le maintien de la profession de psychologue dans le champ des sciences humaines et hors professions de santé
- \* Mobilisation en faveur de la protection du public par la vigilance portée sur des sujets sensibles : psychothérapie, prévention de la délinquance...
- \* Mise à l'étude et engagement dans la création d'un Ordre professionnel des psychologues

## Dans les Commissions :

- \*Exercice libéral : Représentation du SNP au sein de l'UNAPL, du FIFPL, de la CIPAV. Édition d'un guide de la pratique en exercice libéral.
- \*Conventions collectives : Défense du statut cadre, du temps DIRES, et des sujétions particulières.
- \*Fonction publique hospitalière : Reconnaissance du statut de cadre de conception (autonomie et responsabilité professionnelles, confidentialité). Respect de l'activité FIR, grille salariale unique et revalorisée.
- \*Fonction publique territoriale : Reconnaissance et promotion du champ professionnel des psychologues dans les collectivités. Édition du Guide "Non titulaires". Publication trimestrielle de "La Lettre de l'A.S.E.".
- \*Fonction publique d'État : Obtention du statut particulier de psychologue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Mobilisation en vue d'un statut pour tous les psychologues relevant du Ministère de la Justice et pour tous ceux de l'Éducation Nationale.
- \*Champ du travail : Reconnaissance des psychologues dans ce champ (entreprises, organismes divers, associations). Édition du guide pratique SNP pour les psychologues et jeunes diplômés : "Travailler Aujourd'hui".
- \*Université : Défense du titre, de la formation, des stages, de la VAE. Le SNP conseille, soutient et défend les intérêts des étudiants. Participation de praticiens SNP aux conseils d'UFR.

Le SNP est une organisation syndicale indépendante et représentative qui définit elle-même ses options pour la défense de la profession.

Chaque fois que les positions définies par le SNP sont en accord avec celles des autres organisations de psychologues, le SNP privilégie les actions communes. Il ne conclut aucune alliance de principe.